

L'ajournement

Il faut repenser le principe de l'ajustement. Les gouvernements de tous les pays du monde doivent s'attaquer de façon rationnelle et humaine au problème de la dette. Notre gouvernement présente des projets de loi visant à remettre la dette de certains pays, mais il ne fait rien pour lutter contre les causes fondamentales de la pauvreté et de l'endettement. Les remises de dettes n'ont jamais empêché les pays de contracter de nouvelles dettes impossibles. Pour citer de nouveau l'UNICEF:

À elle seule, la diminution de dette ne permettra pas aux pays pauvres de connaître un certain essor économique et de résoudre définitivement la crise du développement.

À mesure que les pauvres du monde s'appauvrissent, les injustices deviennent plus évidentes. La frustration se fait inévitablement sentir. La pauvreté entraîne des tensions et la violence; l'appauvrissement et l'inégalité deviennent des questions de sécurité. Notre soif insatiable pour les ressources naturelles de notre planète aura des répercussions environnementales irréversibles. Nous sommes tous perdants.

Les participants à un sommet mondial pour l'enfance devraient analyser tous les problèmes graves afin de trouver un moyen d'inverser cette tendance et de venir en aide aux plus pauvres du monde, nos enfants. La ministre des Relations extérieures (M^{me} Landry) estimait qu'un sommet mondial coûterait entre 20 et 40 millions de dollars. L'UNICEF estime qu'on pourrait le faire avec moins de 10 millions de dollars.

• (1750)

Le Canada pourrait regagner la confiance des pays qui accordent ou qui reçoivent de l'aide au développement s'il décidait aujourd'hui de parrainer un sommet mondial pour l'enfance. Comme on le dit si bien dans «L'État des enfants dans le monde 1989»: «Il est temps de s'occuper des besoins et des droits des enfants, en les considérant non pas comme des sous-produits du progrès, mais plutôt comme des éléments clés du progrès lui-même. On juge les civilisations à la façon dont elles savent protéger les vulnérables et sauvegarder leur avenir; les enfants représentent à la fois leur vulnérabilité et leur avenir.»

M. Howard Crosby (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, en réponse aux commentaires de la députée de Northumberland (M^{me} Stewart), je voudrais d'abord rappeler la déclaration de la ministre des Relations extérieures (M^{me} Landry) au sujet du récent rapport de l'UNICEF sur la situation des enfants dans le monde. Ce rapport est paru en 1989 et propose un sommet international des chefs

d'État pour étudier le sort des enfants du tiers monde; ce serait en fait un sommet mondial au bénéfice des enfants.

Le Canada a toujours répondu positivement aux initiatives et aux propositions de l'UNICEF. Il figurait en 1988 au quatrième rang des donateurs de l'UNICEF. Il a beaucoup travaillé comme membre du bureau de direction de l'UNICEF, et ce presque sans interruption depuis 1946. En 1987-1988, le Canada a versé une contribution d'environ 73 millions de dollars, ce qui représentait une hausse de 43 p. 100 par rapport à l'année précédente. Le Canada appuie vigoureusement l'objectif d'immunisation universelle des enfants d'ici 1990, et il a engagé 43 millions de dollars de plus pour l'immunisation des enfants des pays en développement. Ces fonds ont été acheminés à l'UNICEF par l'Association canadienne de santé publique. En tout, le Canada a consacré plus de 120 millions de dollars aux efforts d'immunisation universelle des enfants depuis 1984.

Un sommet international serait une façon de catalyser l'action internationale à cet égard. Cet objectif cadre bien avec ceux du soulagement de la pauvreté et du développement des ressources humaines, décrits dans la nouvelle politique canadienne en matière d'aide: «Partageons notre avenir».

Le Canada aimerait connaître plus de détails sur l'ordre du jour proposé pour cette réunion et il aimerait surtout savoir dans quelle mesure on pourrait éviter qu'elle ne fasse double emploi avec les discussions que permettent d'autres tribunes internationales, avant de décider d'un endroit.

Examinons certains faits. Le coût, qui, selon les estimations, devrait se situer entre 20 et 40 millions de dollars, doit être comparé aux dépenses directes effectuées pour les enfants du tiers monde. L'UNICEF a présenté deux formules pour la participation au sommet mondial et le déroulement de celui-ci.

Si je comprends bien, la première option consisterait en une réunion d'un jour et demi dans un endroit relativement isolé et propice à la détente. Cette rencontre serait limitée à environ 40 pays représentant le tiers monde et le monde industrialisé.

La deuxième option, d'après ce que nous avons compris, propose que le sommet soit une rencontre générale qui prendrait la forme d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, rencontre en marge de l'Assemblée générale. Le sommet aurait une plus vaste représentation parmi les pays membres des Nations Unies et, il se tiendrait au moment des séances de l'As-